

## 10-09-2018 Province de Québec - Municipalité de Saint-Cléophas

À une séance régulière tenue le 10 septembre 2018, à 19h30, au 356, Principale, à laquelle sont présents:

Maire: Monsieur Jean-Paul Bélanger  
Siège #2: Monsieur Richard Fournier  
Siège #3: Monsieur Roland St-Pierre  
Siège #4: Madame Micheline Morin  
Siège #5: Monsieur Normand St-Laurent  
Siège #6: Monsieur Réjean Hudon

Absent:  
Siège #1: Monsieur Réjean St-Laurent

Tous formant quorum sous la présidence du maire Jean-Paul Bélanger. Madame Katie St-Pierre, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte par la lecture de l'ordre du jour.

### ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 13 août et du 4 septembre 2018
4. Lecture et adoption des comptes
5. Correspondance et information
  - a) Remerciement - Relais pour la vie
6. Invitations
  - a) -----
7. Demandes de don et d'appui
  - a) -----
8. Modification du calendrier des séances du conseil
9. Demande d'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activité en milieu municipal;
10. Résolution mandatant le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du code municipal
11. Soumission – équipements bureautique
12. Octroi de contrat – déneigement des chemins d'hiver 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021
13. Décision concernant les abris d'hiver (Tempo)
14. Soumission parc intergénérationnel – Atelier SMB
15. Soumission parc intergénérationnel – Transport Rock Gagné
16. Décompte progressif des travaux exécutés – RIRL
17. Décompte progressif des travaux exécutés – TECQ
18. Soumission convoyeur – Fournaise
19. Invitation – Déneigement cours municipales 2018-2019
20. Suivi de dossiers
21. Questions de l'assemblée
22. Levée de la réunion

**171-18****Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Normand St-Laurent et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**172-18****Adoption des procès-verbaux**

Proposé par Micheline Morin et résolu que les procès-verbaux du 13 août et 4 septembre 2018 soient adoptés tels que rédigés étant donné que chaque membre du conseil en a reçu une copie et en a pris connaissance. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**173-18****Lecture et adoption des comptes**

Proposé par Roland St-Pierre et résolu que les comptes suivants soient adoptés et payés. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**COMPTES DÉJÀ PAYÉS**

Télus, camping au 10 août 2018	67.47
Camping Québec, #48396, adhésion annuelle	311.70
Ministre des finances, permis de réunion fermeture camping	89.00
Camping MND, #10, achat d'inventaire	18.00
Télus, Hôtel de Ville au 28 août 2018	226.69
Dubé, Marie-Josée, remb. fact. fermeture camping	45.28
Petite caisse, #143498-143513-143516, timbres et médiaposte	50.85

**COMPTES NON PAYÉS**

Alyson Design & Multimédia, #300591, lettrage camion	180.00
Automation D'amours, #25973, rempl. débitmètre eaux usées	5 819.17
Bonichoix, #717425, fermeture camping	6.85
Clérobéc, #26068, peinture et asphalte froide	359.12
Conciergerie d'Amqui, #149320-149321, collecte août et suppl.	1 274.37
Édition Yvon Blais, #8647633, code civil du Québec	37.38
Les Entreprises Plourde, #1055173, essence	105.50
Épicerie R. Berger, #4017493, fermeture camping	32.61
Exc. M. Perreault, #4641-4659, loc. de pelle (rue de l'Église et station pompage)	758.82
Garvex, #29594, Inspection annuelle et maintenance	456.80
Groupe Lexis Média Inc, #24095, publicité journal (déneig. hiver)	234.55
Hydro-Québec, #646901858850, camping	218.78
Hydro-Québec, #623502123952, Hôtel de Ville	271.90
Hydro-Québec, #623502123953, garage municipal	40.24
Hydro-Québec, #623502123954, système de pompage	398.80
Hydro-Québec, #623502123955, station de pompage	41.70
Hydro-Québec, #644201863161, CPÉSTP	137.58
Kopilab, #228373-229264, photocopieur (Mun. et fabrique)	80.40
Ministre des finances, #100424, SQ	7 792.00
Papeterie Bloc-Notes, #727446, articles de bureau	151.46
RPF électrique, #61512-61824, entrée électrique église et bureau mun.	9 505.10
St-Pierre Katie, #4, déplacement Métis (colloque de zone)	38.40
Télus, #4185631347, CPÉSTP	78.57

**174-18**

**Modification du calendrier des séances du conseil**

Proposé par Réjean Hudon et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas modifie la date de la réunion du mois d'octobre pour le 2 étant donné que le 8 c'est férié. Un avis public du nouveau calendrier ci-bas sera affiché à deux endroits distincts et sur le site internet de la municipalité. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

15 janvier	5 février	12 mars	9 avril
7 mai	4 juin	9 juillet	13 août
10 septembre	2 octobre	5 novembre	3 décembre

**175-18**

**Demande d'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activité en milieu municipal**

Attendu que la municipalité de Saint-Cléophas a pris connaissance des modalités d'application du programme d'aide pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activité en milieu municipal;

Attendu que la municipalité de Saint-Cléophas désire déposer une demande d'aide financière pour la mise en commun d'équipement;

Attendu que la municipalité de Saint-Cléophas désire acquérir les équipements suivants:

- Caméra d'inspection;
- Corrélateur acoustique;
- Détecteur de fuite;
- Localisateur de conduite.

Et les mettre en commun avec les autres municipalités de la MRC de La Matapédia;

Attendu que le montant de l'aide financière pouvant être accordé représente un maximum de 50 % des dépenses admissibles, pour une somme maximale de 50 000 \$

Attendu que le coût du projet représente un investissement total d'environ 52 500\$;

Attendu que la municipalité de Saint-Cléophas confirme son engagement à payer sa part des coûts pour l'acquisition des équipements qui seront répartis comme suit:

- 50% du montant non subventionné réparti en part égale entre les municipalités et le reste du montant selon la richesse foncière uniformisée;

En conséquence, sur une proposition de Richard Fournier il est résolu de mandater la MRC de La Matapédia à:

1. Réaliser et déposer la demande d'aide financière pour la mise en commun d'équipements en milieu municipal;
2. Effectuer le suivi et la coordination avec le Ministère des Affaires Municipales et l'Occupation du Territoire et la municipalité.

Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**176-18**

**Résolution mandatant le ministre des finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du code municipal**

Attendu que, conformément à l'article 1065 du Code municipal, aucune municipalité ne peut vendre les bons qu'elle est autorisée à émettre en vertu d'un règlement, autrement que par soumission écrite;

Attendu que les soumissions sont déposées via le Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal du ministère des Finances;

Attendu que l'article 1066 du Code municipal qui prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065, pour cette municipalité et au nom de celle-ci;

Il est proposé par Roland St-Pierre et résolu que, conformément à l'article 1066 du Code municipal, le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal, pour et au nom de la municipalité. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**177-18**

**Soumission – équipement bureautique**

Proposé par Micheline Morin et résolu que le conseil municipal accepte la soumission de PG Solution concernant l'achat d'équipement informatique pour 2 postes de travail, la préparation, la configuration et l'installation du serveur et des postes ainsi que le service d'entretien et de soutien pour un montant de 5 497.00\$ plus les taxes applicables. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**178-18**

**Octroi de contrat déneigement des chemins d'hiver 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021**

Considérant que suite à l'appel d'offre public pour l'entretien des chemins d'hiver 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021, les soumissions ont été ouvertes devant 2 témoins le 4 septembre à 15h30 au bureau municipal;

Considérant que 2 soumissions ont été reçues et que celles-ci sont conformes, soit,

- Entreprises Clermont Gauvin, 213 408.00\$ plus les taxes applicables;
- Transport Martin Alain, 488 526.00\$ plus les taxes applicables.

Par conséquent, il est proposé par Richard Fournier et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Cléophas accepte la soumission d'Entreprises Clermont Gauvin au montant de 213 408.00 \$ et autorise Jean-Paul Bélanger, maire et Katie St-Pierre, directrice générale à signer tous les documents nécessaires au dossier. Lors de la signature du contrat, l'entrepreneur devra nous fournir la preuve que sa machinerie est conforme et réglementaire ainsi qu'une copie de la police d'assurance responsabilité de l'entrepreneur conformément de 2 000 000. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**179-18**

**Décision concernant les abris d'hiver (TEMPO)**

Considérant que le conseil municipal a pris connaissance des recommandations du service d'aménagement et d'urbanisme de la MRC de La Matapédia concernant les abris d'hiver (TEMPO);

Par conséquent, il est proposé par Normand St-Laurent et résolu que malgré les recommandations de la MRC de La Matapédia, le conseil municipal tient à changer le règlement concernant les abris d'hiver afin que la structure de ceux-ci durant la saison estivale soit acceptée en cours arrière. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**180-18**

**Soumission parc intergénérationnel – Atelier SMB**

Proposé par Réjean Hudon et résolu que le conseil municipal accepte la soumission d'Atelier SMB au coût de 250.00\$, concernant la réparation du jeu d'araignée et d'une balançoire. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**181-18**

**Abrogation de la résolution 159-18**

Proposé par Roland St-Pierre et résolu que le conseil abroge la résolution 159-18. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**182-18**

**Soumission parc intergénérationnel Transport Rock Gagné**

Proposé par Roland St-Pierre et résolu que le conseil municipal accepte la soumission de Transport Rock Gagné au coût de 1 400.00\$ plus les taxes applicables, concernant le nivelage et la préparation du terrain où sera situé le parc intergénérationnel. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**183-18**

**Décompte progressif des travaux exécutés - RIRL**

Considérant que le décompte progressif #1 est de 78 608.65\$ plus les taxes applicables pour la première partie concernant les travaux de voirie rue Principale et de l'Église;

Par conséquent, il est proposé par Normand St-Laurent et résolu par le conseil municipal que le paiement de 78 608.65\$ plus les taxes applicables soit remis à Entreprises L. Michaud & Fils (1982) inc. Le conseil autorise la directrice générale à signer, si nécessaire, les documents concernant le décompte #1. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**184-18**

**Décompte progressif des travaux exécutés - TECO**

Considérant que le décompte progressif #1 est de 8 394.00\$ plus les taxes applicables pour la première partie concernant les travaux de voirie rue de l'Église;

Par conséquent, il est proposé par Réjean Hudon et résolu par le conseil municipal que le paiement de 8 394.00\$ plus les taxes applicables soit remis à Entreprises L. Michaud & Fils (1982) inc. Le conseil autorise la directrice générale à signer, si nécessaire, les documents concernant le décompte #1. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**185-18**

**Soumission convoyeur - Fournaise**

Proposé par Roland St-Pierre et résolu que le conseil municipal mandate Katie St-Pierre à faire une demande de soumission de gré à gré concernant le contrat de livraison de bois sur le convoyeur. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**186-18**

**Médiaposte Déneigement cours municipales 2018/2019**

Proposé par Roland St-Pierre et résolu qu'un médiaposte soit envoyé à chaque adresse civique concernant le déneigement des cours municipales pour l'année 2018/2019, soit de la première à la dernière neige. Les personnes intéressées auront jusqu'au jeudi mardi 25 septembre à 15h30 pour donner leur nom au bureau municipal. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**187-18**

**Soumission asphalte rue de l'Église**

Considérant qu'il manque des parties d'asphalte sur la rue de l'Église devant l'ancien dépotoir;

Par conséquent, il est proposé par Normand St-Laurent et résolu que le conseil municipal mandate Katie St-Pierre afin:

- Qu'elle demande des soumissions sur invitation pour combler les parties d'asphalte manquantes;
- Qu'elle analyse celles-ci et qu'ensuite elle accepte la soumission conforme la plus base.

Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**188-18**

**Levée de la séance**

Proposé par Réjean Hudon et résolu par le conseil municipal que la séance soit levée à vingt heures trente minutes (20h30). Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

*Jean-Paul Bélanger*

Maire

*Katie St-Pierre*

Directrice générale et sec.-très

